

RCS : VIENNE
Code greffe : 3802

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de VIENNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2000 B 00191
Numéro SIREN : 431 826 197
Nom ou dénomination : A.G. CHAUFFAGE

Ce dépôt a été enregistré le 10/03/2023 sous le numéro de dépôt A2023/001880

A.G. CHAUFFAGE
Société par actions simplifiée au capital de 212 000 euros
Siège social : 63A Route de Crémieu, 38280 JANNEYRIAS
431.826.197 RCS VIENNE

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE
DU 8 MARS 2023

L'an 2023, le 8 mars, à 10 heures,

Les associés de la société A.G. CHAUFFAGE se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire, au siège social, sur convocation faite conformément aux statuts.

Il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents. L'Assemblée est présidée par Monsieur André GRAS, en sa qualité de Président de la Société.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 10 500 actions sur les 10 500 actions ayant le droit de vote.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Agrément de la cession de 10 500 actions à la société NRJ Corp,
- Agrément d'un nouvel associé,
- Nomination d'un nouveau Président en remplacement du Président démissionnaire,
- Nomination d'un directeur général,
- Nomination des directeurs généraux délégués,
- Pouvoir pour l'accomplissement des formalités

Le Président dépose sur le bureau et met à disposition des membres de l'Assemblée :

- La feuille de présence, les pouvoirs des associés représentés par des mandataires,
- Le projet d'acte de cession d'actions
- Les statuts de la société

Puis le Président déclare la discussion ouverte. Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide ce jour d'agréer la cession au profit de la société NRJ Corp, société par actions simplifiée au capital de 9 000 euros, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Vienne sous le numéro 948.772.462, dont le siège est 63 A, route de Crémieu 38280 Janneyrias, représentée par son Président, Monsieur Jonathan GRAS, de la totalité des

actions, soit 10 500 actions, la société NRJ Corp étant agréée en qualité de nouvelle associée de la Société.

L'Assemblée générale mandate son Président afin de veiller à l'accomplissement des formalités d'inscriptions des actions au compte du nouvel associé dans le registre de la Société à la date du transfert de propriété fixée par les parties et notifiée à la Société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, prenant acte de la démission de Monsieur André GRAS de son mandat de président à compter de ce jour, nomme en qualité de nouveau Président, à compter de ce jour, pour la durée restant à courir jusqu'à l'expiration de la Société :

La société NRJ Corp
SAS au capital de 9 000 euros
RCS VIENNE 948.772.462.
63 A route de Crémieu 38280 Janneyrias

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

TROISIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale nomme en qualité de Directeur Général, à compter de ce jour, pour la durée restant à courir jusqu'à l'expiration de la Société :

Jonathan GRAS
Demeurant 829, chemin du Luiset 38280 Janneyrias

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

QUATRIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale nomme en qualité de Directeur Généraux Délégués, à compter de ce jour, pour la durée restant à courir jusqu'à l'expiration de la Société :

Nicolas GRAS
Demeurant 20, impasse Marie 69124 Colombier Saugnieu

Et

Romain RODRIGUEZ
Demeurant 156, Chemin des Grand Vignes 01150 Saint Vulbas

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

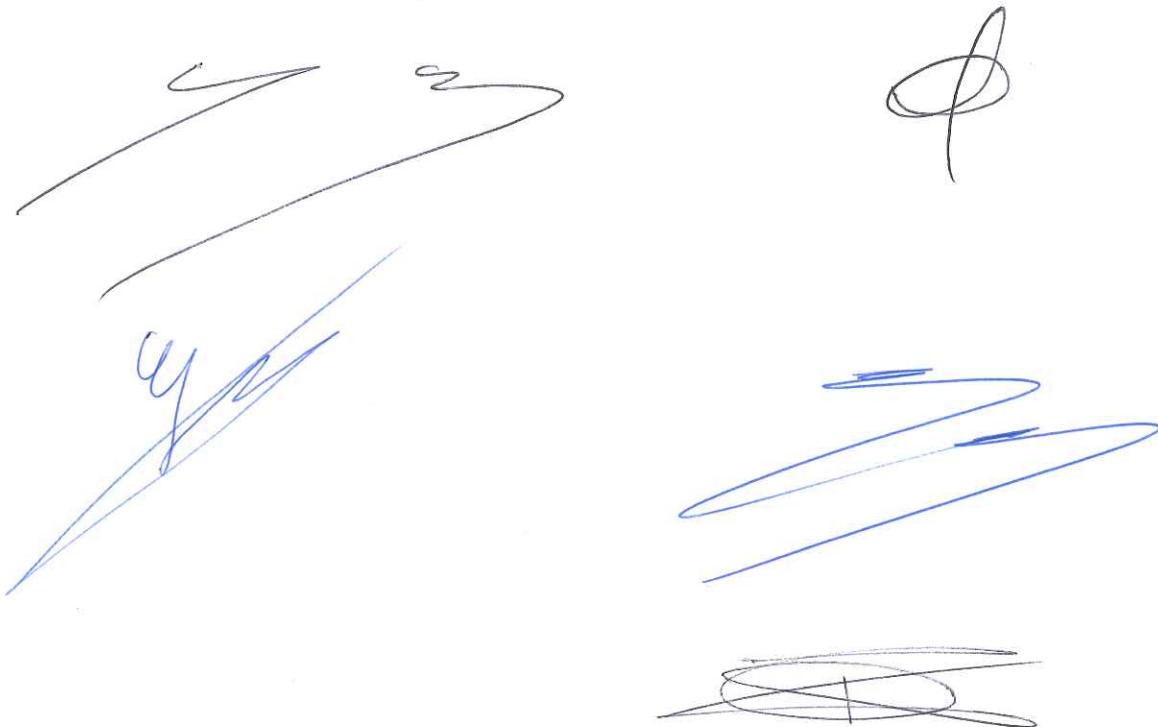
CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent acte pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et les associés présents.

The block contains five handwritten signatures. On the left side, there are three signatures: a black one at the top, a blue one in the middle, and a black one at the bottom. On the right side, there are two signatures: a black one at the top and a blue one at the bottom. The signatures are stylized and vary in color (black and blue ink).

